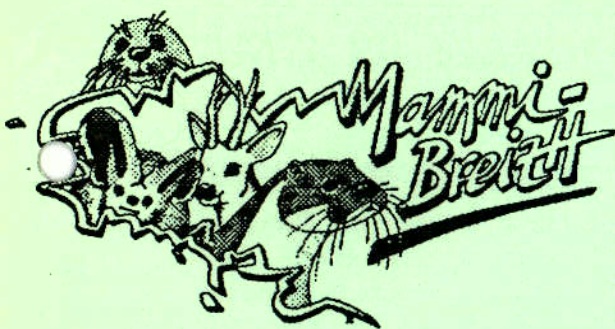




Bulletin de liaison du Groupe Mammalogique Breton

G.M.B.
Maison de la Rivière - 29450 SIZUN
Tél. : 02 98 68 86 33 - fax : 02 98 24 14 00
e-mail : gmbreton@aol.com

Été 1999

Mammi-Breizh est un bulletin trimestriel d'informations et d'actualités mammalogiques en Bretagne. Il est ouvert à tous : vous pouvez transmettre toute information, observation, annonce, dessin... au siège du GMB, à Sizun.

SOMMAIRE

- Compte-rendu de l'AG
- J'en rage
- Bilan de deux rencontres sur la protection de la nature en Bretagne
- Protection et connaissance des chauves-souris : les récentes actions du GMB
- Impacts des travaux de restauration et d'entretien des cours d'eau
- Tentative de destruction d'une colonie de reproduction de Grands Rhinolophes dans l'église du Faou
- Atlas, à lire, à voir, écho...
- Les dates



Ces derniers mois encore, l'actualité mammalogique a été fournie. Tout d'abord, la protection des chauves-souris a connu des bons et des mauvais jours : les prospections intensives menées entre autres sur la Presqu'île de Crozon ont permis quelques découvertes capitales (importantes colonies de reproduction de Grands Rhinolophes) ; par ailleurs, la connaissance et la protection des gîtes plus anciennement connus suit son cours. En revanche, il reste encore du travail à faire quant à la perception des chauves-souris : la méconnaissance, voire la phobie de ces animaux a récemment abouti à un article très défavorable à leur protection dans le Télégramme, ainsi qu'à des actes de malveillance ayant décimé la colonie de Grands Rhinolophes de l'église du Faou. Quant au problème de la fermeture des mines par le BRQM et la DRIRE, et malgré des volontés d'ouverture de la part de cette dernière, la partie est loin d'être gagnée. C'est pourquoi le GMB mise beaucoup sur la sensibilisation : Nuit de la Chauve-Souris,

"SUP Chauves-souris", formation de différents gestionnaires pour la prise en compte

des chauves-souris arboricoles etc.

Les mammifères semi-aquatiques semblent de plus en plus pris en compte dans la gestion des rivières, notamment par le biais d'une étude (en cours) portant sur l'impact des entretiens de cours d'eau. Le GMB recherche d'ailleurs toutes les bonnes volontés (relativement sportives) pour participer à des prospections d'indices de présence de la loutre.

Enfin, la protection de la nature a été le thème de deux rencontres récentes organisées par Bretagne Vivante-SEPNB, auxquelles le GMB a participé.

CC

Adhérez au GMB !

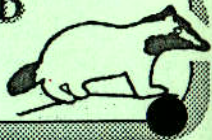


Rappelons que c'est grâce à votre adhésion au GMB (50

F pour les non-salariés, 100 F pour les salariés, 200F pour les structures), que vous pouvez recevoir Mammi-Breizh tous les trimestres. Pour des raisons évidentes, nous ne pourrions pas nous permettre d'envoyer les prochains bulletins aux non-adhérents, comme cela a pu être le cas pour ce numéro ainsi que pour le précédent. Vous avez donc entre les mains une bonne occasion, pour ceux qui ne l'auraient pas encore fait, d'adhérer ou de réadhérer au GMB (vous trouverez un bulletin ci-joint). Cette cotisation vous permettra aussi de participer à la vie de l'Association (réunions, AG, prospections, stages...), et de contribuer à la protection des mammifères sauvages de Bretagne.

Compte-rendu de l'Assemblée Générale du GMB

Samedi 12 juin 1999
Maison de La Rivière, Sizun



Étaient présents : D. Auffret, J. Boireau, C. Caroff, J. Garreau, X. Grémillet, J.M. Hervio, L. Lafontaine, P. Pénicaud ; Étaient excusés : P. Le Goff, N. Nicolas.

.....

☞ Point sur les études et actions en cours :

● Mammifères semi-aquatiques (L. Lafontaine) :

• Le castor :

- dans le cadre du Contrat-Nature pour les mammifères d'intérêt européen, réalisation d'un suivi parcellaire sur le Yeun Elez, et création d'une base de données (rapport et synthèse bibliographique sous presse).

- la zone récemment recolonisée par le castor (Haut Aulne) est suivie au 1/25000ème (rapport à paraître à la fin de l'année) ; une étude ethno-sociologique est programmée ; plusieurs scénari possibles de reconquête ont été évoqués.

Les deux études reposent sur un groupe de travail associant le GMB, le Réseau Castor ONC et Bretagne Vivante-SEPNB.

• La loutre :

Un plan de restauration national pour la loutre (jusqu'en 2003) doit être approuvé par le CNPN. Des analyses éco-toxicologiques de sédiments, de poissons et d'épreintes de loutres sont en cours sur deux bassins-tests, Aulne et Scorff (à paraître). Un programme international d'échange d'expériences relatives à la protection de la loutre (coordonné par la Bretagne) est en projet sur les régions de l'Arc Atlantique, de l'Écosse au Portugal.

● Contrat-Nature "Identification et gestion conservatoire des espaces naturels régionaux prioritaires pour les mammifères d'intérêt européen" (C. Caroff) :

Ce programme pluriannuel, qui bénéficie du soutien financier de l'Europe, de l'État, de la Région, des Départements, et de Communes ou de syndicats intercommunaux est arrivé à la dernière phase. Il a initié quatre nouveaux arrêtés de biotope pour la protection de gîtes à chauves-souris, la pose de grilles pour la protection des chauves-souris, la signature de conventions avec des propriétaires publics ou privés (ex. : Havres de Paix pour la protection de la Loutre d'Europe). Beaucoup de choses restent néanmoins à faire, et ce programme sera peut-être poursuivi par un autre Contrat-Nature. Un "cahier de la nature" édité par la Région, paraîtra à ce sujet.



● SVP "Chauves-souris" et problèmes de la fermeture des sites miniers (J. Boireau) :

• "SVP Chauves-souris" : présentation du bilan des interventions depuis le recrutement du chargé de mission "chauves-souris" : espèces trouvées, source de connaissance du GMB, nature de la demande etc... Le service pourra être amélioré par la suite grâce à la création d'une base de données ou au suivi de certains cas.

• **Problème des mines** : présentation du problème de la mise en sécurité des sites miniers demandée par le BRGM et par la DRIRE, et de ses applications en Bretagne. Ce sujet a été évoqué dans le précédent Mammi-Breizh. Pour en savoir plus, un dossier de 3 pages est à votre disposition sur demande auprès du GMB.

.....

☞ Perspectives d'action et d'organisation du GMB :

Plusieurs études sont programmées : cinq gîtes à chauves-souris situés dans des ardoisières du Canal vont être protégés par des grilles ou des périmètres grillagés.

Dans le cadre d'études préliminaires à de futurs documents d'objectif coordonnés par la FCBE (Vallée de l'Aulne et têtes de bassin du Blavet et de l'Aulne), le GMB interviendra comme opérateur : étude des zones de chasse des colonies de Grands Rhinolophes, recherche de gîtes de reproduction entre autres.

Des compléments d'inventaires vont être réalisés sur les cantons situés en zone Morgane (Objectif 5b, zone rurale en forte désertification) dans le Finistère et les Côtes d'Armor.

Pour tenter d'améliorer le fonctionnement du GMB et d'augmenter le nombre d'adhérents, le présent bulletin de liaison doit impérativement garder sa fréquence trimestrielle. Quelques chantiers de bénévoles (travaux de protection des gîtes à chauves-souris...) seront organisés, ainsi que des stages ou campagnes de prospections. Le tout sera proposé dans les différents Mammi-Breizh.

.....

☞ Rapports du Président :

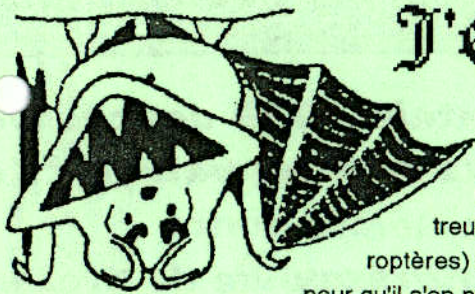
Depuis fin 1998, c'est Patricia Simon, secrétaire-comptable de la FCBE, qui suit la comptabilité du GMB. Les bilans comptables des trois dernières années ont été vérifiés et approuvés par le Centre de Gestion de Carhaix.

.....

☞ Élection du tiers sortant du Conseil d'Administration :

Élection de Dominique Auffret, en remplacement de Patrick Gaudu.





D'en rage...

Mais quelle mouche (échappée malencontreusement à la dent des chiroptères) a piqué Hervé Jaouen pour qu'il s'en prenne avec autant d'acrimonie dans son billet d'humeur hebdomadaire (Télégramme du 7 juillet 1999, ci-contre) à l'Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope protégeant une colonie de Grands rhinolophes dans une ancienne mine située près de sa maison et dont l'application se limite à un rayon de 10 mètres devant l'entrée de la cavité ? On peut regretter que cet ef fet d'humour d'un écrivain (que nous avons connu mieux inspiré...) ne vienne compliquer l'action de bénévoles qui essaient, par la concertation locale, de protéger des colonies de chauves-souris trop souvent détruites par ignorance (voir Télégramme du 27/7/99). Une "réaction" du G.M.B. a été communiquée au Télégramme, qui à cette heure n'a toujours pas été publiée.

JMH

BILAN DE DEUX RENCONTRES SUR LA PROTECTION DE LA NATURE EN BRETAGNE

Les 26, 27 et 28 mai 1999 ont eu lieu à Brest (Université de Bretagne Occidentale) les journées du colloque "40 ans de connaissance et de conservation du patrimoine naturel de Bretagne : bilan et perspectives", organisé par Bretagne Vivante-SEPNB. Dans la partie consacrée aux synthèses régionales par grands types d'habitats, Nadine Nicolas (GMB) et Jacques Ros (Bretagne Vivante-SEPNB) ont présenté les sites anthropisés. Différents thèmes (connaissance, outils et moyens, conservation, communication, formation) ont été abordés dans des ateliers. À l'occasion de ce séminaire, le GMB, comme la plupart des participants, a rédigé un bilan de ses actions depuis 15 ans, ainsi que des fiches thématiques "espèces" concernant les mammifères (à paraître).

CC

Les 5 et 6 juin derniers s'est tenue, à Mûr-de-Bretagne (22), au bord du Lac de Guerlédan, la fête des 40 ans de Bretagne Vivante-SEPNB, réunissant un très grand nombre d'associations oeuvrant pour la protection de la nature en Bretagne. Le GMB (Josselin et Catherine) y a tenu tout le week-end un stand au village des associations. Hormis la vente de produits "Bats", de brochures, cassettes ou plaquettes, ce fut pour nous l'occasion de nombreuses rencontres enrichissantes avec d'autres associations ainsi qu'avec le grand public. Et comme on fêtait non seulement la Nature, mais aussi la Culture Bretonne, on pouvait écouter plusieurs de nos stars bretonnes en concert, ou danser au fest-noz (le tout par un temps, lui aussi, bien breton).

CC

CROQUIS DU LUNDI

PAR HERVÉ JAOUEN

Le vol silencieux des chauves-souris

L'ancienne mine, près de chez nous, abrite des chauves-souris. Les soirs d'été, quand nous dinons sur la terrasse, elles viennent froufrouter au-dessus de nos têtes et happer les moustiques attirés par la lumière. Nous les encourageons à bâfrer, nos chauves-souris insectivores et de ce fait insecticides — elles peuvent occire, lit-on dans les livres, jusqu'à 300 grammes d'insectes par jour. Merveilleux DDT, que ces chiroptères. Ils sont protégés, nous l'ignorions.

Nous l'avons appris grâce au Groupe Mammalogique Breton (GMB). Il a obtenu du préfet un arrêté en vue de la préservation du gîte souterrain des grands rhinolophes et murins à moustaches. Qui ne serait d'accord ? Personne. Seulement voilà, les chauves-souris détestent le bruit. Aussi la principale mesure de protection consiste-t-elle en l'interdiction, dans un périmètre de plusieurs hectares, de tout bruit intempestif susceptible de faire migrer nos copines vers des terres de plus profond silence. Compas en main, nous avons dé-

terminé la surface du secteur. Nous sommes en plein dedans. Concluez avec moi sur les difficultés de la cohabitation entre la gent humaine et les mammifères volants.

Interdites, tondeuses et tronçonneuses. Muselés, les chiens. Cuisiné au vin, notre coq. Refondue, la cloche de la chapelle. Déviée, la circulation. Prohibé, le survol de la zone par hélicoptères. Proscrits, les tracteurs. Transportés ailleurs, les concours de binious et bombardes. Armés d'arcs et de flèches, les chasseurs. A couvrir de chaume les toits d'ardoises sur lesquels crépitent les gibouilles de mars. La consigne sera respectée, le silence sera. La loi est la loi.

Irons-nous jusqu'à faire couper le téléphone ? Non. Nous nous équiperons de mobiles qui vibrent, à porter sur soi, jour et nuit. A moins que ? Horreur, mais oui, les ondes ! Néfastes aux appareils de navigation des avions, elles le sont tout autant au radar des chauves-souris. C'est bon, nous voilà anachorètes au royaume des chiroptères. Adieu, civilisation !



PROTECTION ET CONNAISSANCES DES CHAUVES-SOURIS:

Problème de la fermeture des mines

Depuis 1999, le Bureau de Recherche Géologique et Minière (BRGM), à la demande de la Direction Régionale de la Recherche, de l'Industrie et de l'Environnement (DRIRE), réalise une étude sur la mise en sécurité des anciennes mines. C'est afin que soit bien prise en compte la présence de chauves-souris durant ces travaux, qui se concrétisent quasi systématiquement par une fermeture hermétique du site par foudroyage ou remblais, qu'a eu lieu le 7 juillet 1999 une réunion entre le GMB, la DIREN et la DRIRE.

Le GMB a proposé, site par site, une mise en protection des anciennes mines de la forêt de L'Hermitage-Lorges, propositions qui doivent ensuite être étudiées par le Ministère de l'Industrie. Puis la question générale de la mise en sécurité des anciens sites miniers a été évoquée : il en ressort que la DRIRE est prête à conserver un accès de 13x30 cm pour les sites présentant un intérêt pour les chauves-souris. Ceci signifie que le contrôle du site sera impossible à l'avenir. La proposition de mise en place de grilles ouvrables permettant le passage des chauves-souris et un suivi scientifique peut être accepté mais sous deux conditions :

- seule la galerie d'accès de la mine serait accessible, une deuxième grille sans barreau coulissant empêchant de prospecter plus loin. Concrètement et selon les cas cette galerie d'accès peut mesurer de 5 à 80 m, soit de 50 à 0,01% (à peu près) de la longueur totale du site.
- la galerie d'accès ne pourra être accessible qu'après son expertise (coût environs 20 000 Frs) et ... sa mise en sécurité; bétonnage des parois, pose de grillage, bref tout ce que les chauves-souris aiment.

De plus, dans tous les cas où un accès pour les chauves-souris serait conservé, il sera nécessaire d'obtenir une attestation signée du propriétaire et de la commune confirmant que la mise en sécurité n'est pas conforme à la directive DIE 200 (la circulaire qui stipule l'ensemble de ces clauses) et qu'ils seront responsables en cas d'accidents...

Autant dire que sous ces conditions, dans le cas où l'accès des chauves-souris serait conservé (ce qui n'est pas gagné) il sera impossible de suivre l'évolution des populations.

Alors que faire ? A l'heure actuelle seule une volonté politique peut nous sortir de l'impasse..... pour éviter ça ! →

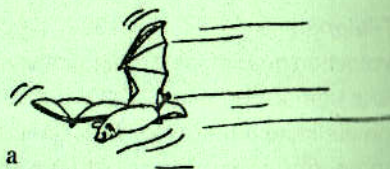
Inventaire 1999 des chauves-souris dans les bâtiments et les ponts de la Presqu'île de Crozon.

Du 26 au 31

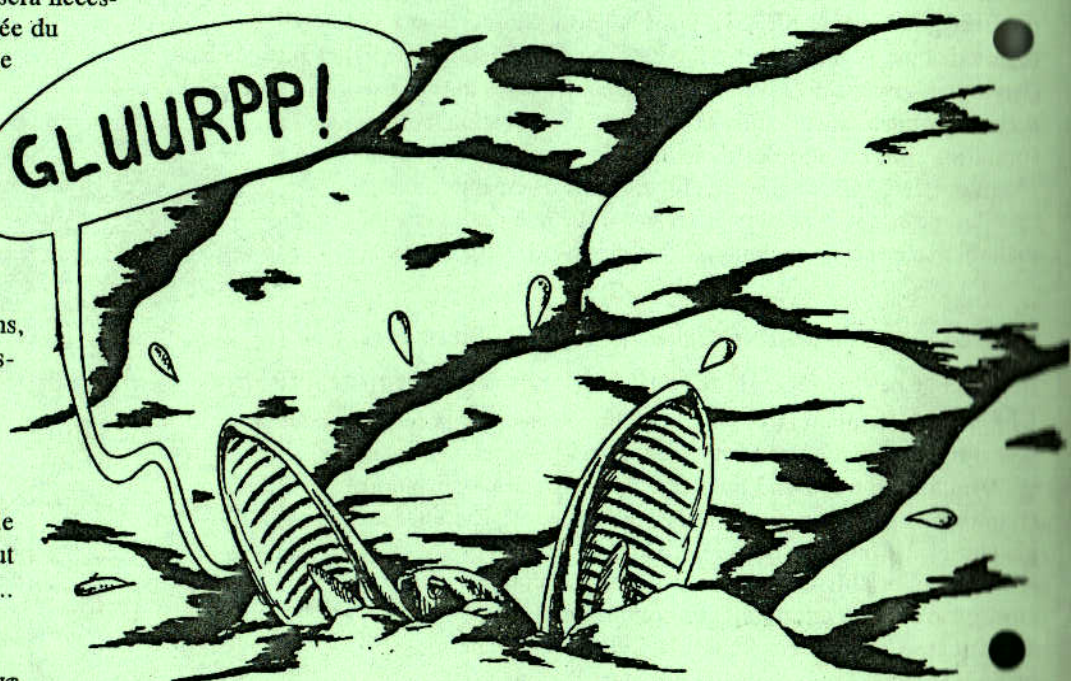
avril, une prospection chauves-souris a été réalisée en Presqu'île

de Crozon afin de localiser les sites estivaux des quelque 350 Grands rhinolophes qui hivernent dans ce secteur. Durant cette étude, plus de 65 sites ont été visités (forts, églises, chapelles, bâtiments communaux, ponts), 11 de ces sites étaient occupés par au moins une chauve-souris. Deux espèces ont été notées dans les bâtiments : l'Oreillard (*Plecotus sp.*) et le Grand rhinolophe (*Rhinolophus ferrumequinum*) dont une colonie de reproduction de 220 individus. Des prospections nocturnes au sonomètre et aux filets japonais ont permis d'observer deux autres espèces : la Pipistrelle commune (*Pipistrellus pipistrellus*) et la Sérotin commune (*Eptesicus serotinus*). Cette prospection a été l'occasion de réaliser une campagne de presse (réussie) : 1 article dans le Télégramme, 1 article dans Ouest-France, 1 article dans le Presqu'îlien. Mais aussi 1 ITW pour Europe 1, 1 article dans l'Éclairer, le Courrier Picard et Le Pays de Franche-Comté !!! Toute cette publicité nous a permis de découvrir une deuxième colonie de reproduction de Grands rhinolophes (80 individus).

Merci à Didier CADIOU pour son aide durant cet inventaire.



GLUURPP!





Préservation des Grands rhinolophes du Château de Trévarez.

Le 23 juin, une réunion a eu lieu au domaine de Trévarez afin de prendre en compte les chauves-souris durant les travaux de mise en valeur du Château. Les propositions émises par le GMB pour préserver la population chiroptérologique : aménagements sylvicoles, plantations d'alignement pour maintenir un corridor boisé, limitation du dérangement dans les combles et les souterrains ont été bien acceptées. Mais le principal soucis du GMB est la conservation de la cage d'ascenseur servant actuellement de passage aux chiroptères et qui doit être remise en service. La solution la plus simple, qui serait de réserver cet accès aux chauves-souris, n'a pas du tout été écartée mais il est trop tôt, au stade actuel du projet, pour échauffer toute solution technique pour préserver les chiroptères.

A suivre...

JB

Rencontre GMB / Syndicat Mixte pour l'Aménagement Touristique de l'Aulne et de l'Hyères (SMATAH)

Le 13 juillet 1999, une réunion d'information a eu lieu entre le GMB, représenté par Josselin BOIREAU et Xavier GREMILLET, l'ONF et le SMATAH qui est gestionnaire des rives du Canal de Nantes à Brest (de Châteaulin à Châteauneuf-du-Faou) afin de prendre en compte les espèces remarquables (notamment la loutre et les chauves-souris) durant les travaux d'entretien. A la fin de la matinée, il a été convenu qu'avant chaque coupe d'arbre le long du Canal le GMB serait prévenu afin de définir, avec une personne de l'ONF, les arbres à préserver pour leur potentiel chiroptérologique.

Les propositions pour conserver un habitat favorable à la loutre (conservation de souches, de zones de friches...) sont plus difficiles à faire accepter car elles sont incompatibles avec les obligations de mise en sécurité du SMATAH. Cette rencontre a tout de même permis une bonne avancée sur la future gestion de cette zone refuge pour la faune sauvage en Finistère (voir *Février, saison du comptage, MB printemps 1999*).



JB



Impact des travaux de restauration et d'entretien des cours d'eau

Les cours d'eau font l'objet depuis fort longtemps de travaux d'aménagement, initialement suivant une logique souvent agricole (curages, drainages...), auxquels se sont substitués peu à peu depuis une vingtaine d'années des travaux dits de nettoyage, souvent à l'initiative des pêcheurs puis des Associations. On parle aujourd'hui plus pudiquement de travaux de restauration et d'entretien, soutenus par les Agences de l'Eau et les collectivités territoriales dans le cadre de programmes quinquennaux soumis à étude préalable de définition. L'ensemble de ces travaux d'aménagement représentent annuellement en Bretagne un budget global de plusieurs dizaines de millions de francs.

Conformément à la Loi de 1976, ces travaux ne sont pas soumis à étude d'impact (leur montant n'excédant pas individuellement 12 millions de francs). Néanmoins l'expérience a montré que, du fait d'une approche trop souvent sectorielle (visant à favoriser tel compartiment, poissons pêchables par exemple) ou d'objectifs peu évalués (amélioration de la qualité de l'eau), leur impact pouvait s'avérer négatif, ou tout du moins à réévaluer finement, vis-à-vis de l'ensemble des compartiments de la biocénose aquatique ou palustre. En outre, divers textes récents (Loi sur l'Eau, Directive Habitats) tendent à globaliser cette approche, en terme de gestion intégrée et développement durable.

Tel est l'objet d'un programme lancé cette année à l'initiative de la DIREN Bretagne, en liaison avec l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, en matière d'impact des travaux de restauration et d'entretien des cours d'eau. Un Groupe de Pilotage a été constitué, et 2 stagiaires DESS recrutés, le premier ayant pour mission de faire un bilan technique (cahiers des charges...) et financier des divers opérateurs intervenant sur ce thème en Bretagne, l'autre de réaliser une synthèse bibliographique des impacts mesurés et connus à ce jour. Le tout doit aboutir en fin d'année sur des conclusions, l'élaboration d'un cahier des charges-type, et des propositions en terme d'étude scientifique d'évaluation complémentaire (à court et moyen termes), à l'image par exemple de l'étude pluri-annuelle déjà engagée par le CEMAGREF de Lyon sur des cours d'eau du Massif Central.

LL



Tentative de destruction d'une colonie de reproduction de Grands rhinolophes dans l'église du Faou.

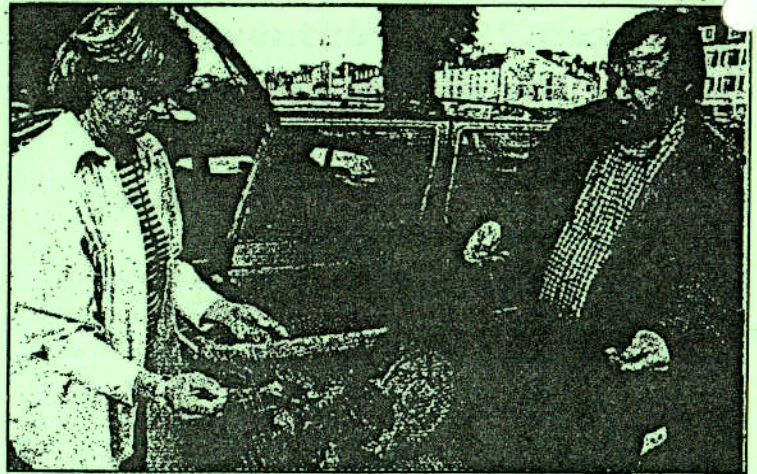
Le 26 juin 1999, lors d'un contrôle de la colonie de reproduction de Grands rhinolophes à l'église du Faou (env. 50 individus), nous avons constaté que tous les accès au site étaient totalement obturés par du grillage "anti-pigeons" sur lequel gisaient des cadavres de chauves-souris. Immédiatement, nous faisons constater le délit (destruction d'espèce protégée) par les gardes de l'ONC (voir article ci-contre, *le Télégramme* du 2 juillet 1999). Dix-sept cadavres ont été récupérés dont au moins deux mâles. Un contrôle de la colonie le 29 juin puis le 9 juillet a permis de dénombrier dix femelles avec leurs jeunes, ces rescapés utilisant un accès restreint de 2 à 3 cm pour atteindre les combles. Les grillages ont été enlevés afin que la colonie retrouve son ancien accès, par la tour du clocher.

Les deux églises de la commune abritant des colonies de reproduction (suivies depuis plusieurs années), contact avait été pris avec la municipalité qui avait été informée des techniques d'aménagements à mettre en œuvre sur des bâtiments abritant de telles colonies... et des précautions à prendre en cas de travaux... Afin d'éviter que de tels événements ne se reproduisent, le GMB qui se portera partie civile dans cette affaire, a demandé que soient mis en place des arrêtés préfectoraux de protection de biotope sur toutes les églises Finistériennes accueillant des colonies de Grands rhinolophes.

JB et NN



17 chauves-souris piégées dans le clocher



Jean-Marc Hervio, président du groupe mammalogique du Finistère, et Nadine Nicolas, membre du conseil d'administration, ont retiré le grillage qui a pris au piège 17 chauves-souris. Cette destruction est illégale car l'espèce des grands rhinolophes et leurs gîtes sont protégés. (Photo P.B.)

LE FAOU (29). 17 grands rhinolophes ont péri dans leur gîte de l'église du Faou dont l'accès a été bouché par un grillage. Le groupe mammalogique du Finistère, spécialisé dans la protection des chauves-souris, « se réserve la possibilité de porter plainte ». La municipalité décline toute responsabilité. Le grillage aurait été posé par un paroissien afin d'empêcher des pigeons de pénétrer dans le clocher de l'édifice où leurs fientes causent quelques désagréments.

C'est le chiroptérologue (spécialiste des chauves-souris) de l'association qui a découvert les mammifères morts lundi soir alors qu'il allait recenser la population des églises de Rumengol et du Faou. Ces lieux saints abritent dans leurs clochers deux colonies de reproduction qui regroupent environ 200 grands rhinolophes. Mardi, un PV a été dressé par la garde de l'Office national de la chasse. Des poursuites pourraient être engagées.

L'espèce et le gîte sont protégés

Le grand rhinolophe est en effet protégé comme toutes les autres espèces de chauves-souris par une loi de 1981. Mais depuis le 21 mai 1992, la directive européenne faune-flore-habitat protège également son gîte (son nid). Avoir posé un grillage devant toutes les entrées du clocher constitue donc un acte illégal contre lequel le groupe mammalogique s'insurge : « Compte tenu de l'état de décomposition des chauves-souris, leur mort doit remonter au mois de mai. Juste avant la période de mise bas des femelles. Avec de telles malveillances, on peut facilement compromettre la vie d'une colonie tout entière. C'est idiot d'avoir placé un grillage alors qu'il existe des systèmes de filtrage bien moins nocifs (barreaux de bois) qui empêchent

l'accès des gîtes aux pigeons sans perturber la vie des chauves-souris. Le maire nous a assuré qu'il n'avait pas donné de consignes pour poser ce grillage et s'est dit prêt à étudier un projet de protection de ce gîte ».

En effet, Jean Bourhis, premier magistrat de la commune, se déclare « désolé pour ces bêtes ». Il « décline toute responsabilité » assurant de sa sincérité en prenant l'exemple de l'église voisine de Rumengol où, lors de travaux, l' élu prend « toutes les précautions pour protéger les chauves-souris qui s'y trouvent ».

La Bretagne, terre du grand rhinolophe

Ces 17 mammifères morts causent tant d'émoi car la Bretagne est une des dernières régions de France où l'espèce se reproduit bien. C'est dans le Finistère que sa population est la plus nombreuse. 2.689 spécimens ont été répertoriés en 1997. Les bocages et les nombreux gîtes possibles favorisent la vie de ces bêtes noctambules. Une grotte naturelle et deux sites miniers accueillent un grand nombre de chauves-souris. Des arrêtés préfectoraux les protègent. Une convention a été signée avec le conseil général pour préserver les grands rhinolophes, hôtes du château de Trévarez.

360 d'entre-eux vivent aussi paisiblement dans l'église de Lopérec où, depuis 1995, des aménagements spéciaux ont été réalisés par la municipalité. D'autres expériences similaires sont recensées dans le Morbihan et l'Ille-et-Vilaine. Aussi, de mémoires de mammalogues, on n'avait pas vu tel carnage depuis au moins dix ans. « C'était à Châteauneuf-du-Faou », se rappellent-ils avant d'émettre le souhait qu'une pareille malveillance ne se reproduise pas dans d'autres communes.

Pascal Bodéré

L'atlas des insectivores et rongeurs de France Métropolitaine

La Société Française pour l'Étude et la Protection des Mammifères s'associe au Service du Patrimoine Naturel pour réaliser une nouvelle cartographie des aires de répartition des micromammifères, accompagnée de commentaires sur les modifications récentes d'aires de répartition et de statuts. La période pour la prise en compte des données couvrira les années 1985 à 2003 (et les années antérieures pour les espèces rares ou en forte régression). Les quatre années à venir seront mises à profit pour combler les lacunes de prospection. Une cartographie provisoire sera produite en 2001. Un formulaire de recueil des Informations paraîtra en septembre 1999. Un réseau d'experts sera mis en place (les volontaires pour prendre en charge l'étude approfondie d'un groupe d'espèces sont invités à se faire connaître auprès de la SFPEM ; les rédacteurs seront identifiés définitivement en juin 2000). Au final, la diffusion de l'atlas est prévue pour octobre 2004. Dans cette perspective, vous pouvez d'ores et déjà envoyer vos observations de micromammifères au GMB, et surtout commencer à nous envoyer des lots de pelotes (localisés précisément SVP).



à suivre...

CC



À LIRE

Dans le cadre de l'échange du bulletin "Mammi-Breizh", nous avons reçu :



CONSERVATOIRE
DU PATRIMOINE NATUREL
DE CHAMPAGNE-ARDENNE

● **Savart n°36.** Le dernier numéro, spécial chauves-souris, de la revue trimestrielle du conservatoire des sites de Champagne-Ardenne fait le bilan du "LIFE chiroptères". Info intéressante, un poste de chargé de mission chauves-souris vient d'être créé dans cette région (Mlle Karine Auboin).

● **La Barbastelle n°5.** Le bulletin de liaison de l'Association Chauves-souris Auvergne présente le bilan du suivi chiroptères de l'hiver 98/99 pour la région, l'Atlas des chauves-souris en Auvergne, le bilan des suivis de nichoirs chauves-souris en forêt de Tronçais.

● **Le bulletin de liaison du Groupe Mammalogique et Herpétologique du Limousin n°20.** Nos collègues du Limousin présentent entre autre le bilan des comptages chauves-souris de l'hiver 98/99 et l'enquête nationale Oreillards.

● **État des connaissances sur les chiroptères en Maine-et-Loire après douze années de recherche** (hors reproduction) – Myriam et Patrice PAILLEY – 1999, **Crex 4** : 63-72. Cet article de nos voisins des Pays de la Loire dresse un bilan très précis de leurs suivis chiroptérologiques avec des données de Rhinolophes euryales et de Petits murins qui laissent rêveur et des illustrations très sympas. Une bibliographie des articles sur les chauves-souris en Maine-et-Loire a été jointe.

Tous ces bulletins et articles sont disponibles et consultables au siège du G.M.B.

JB



L'atlas des chiroptères de France Métropolitaine

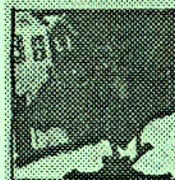
L'Atlas des chiroptères de France Métropolitaine est en cours de mise à jour en Bretagne. Aussi, il est encore temps pour nous transmettre (rapidement) toute donnée chiroptérologique. Rappelons que ces données doivent être cartographiées au 1/8ème de 1/50000ème (ou au 1/4 de 1/25000ème si vous préférez). Merd...

Pour en savoir plus, cf. Mammi-Breizh du printemps 1999.

CC

ECHO (LUDIQUE)

Pipistrelli
biologie, ambiente e curiosità



Un nouveau jeu de société destiné à sensibiliser les enfants aux chauves-souris (biologie et protection) vient de paraître en Italie. "Pipistrelli" a été créé par le Parc Naturel de Campi di Fiori en

Lombardie, avec le soutien financier de L'ESPE-Nature.

Pour plus de renseignements (nous n'avons hélas pas pu le tester), contactez :

Consorzio di gestione del Parco Regionale Campo di Fiori, via Piave 2, IT-21030 Brinzio.
Fax : 390 332 435 403
e-mail : campfior@skylink.it

À VOIR

● **La Maison de la Rivière à Sizun** propose deux nouvelles expositions : "Rivières d'Armorique, un retour aux sources", et "Histoire et renaissance d'une rivière bretonne". De magnifiques sculptures de mammifères y sont présentées

dans leur biotope, une rivière des Monts d'Arrée : castors dans leur hutte, loutre (une vitrine lui est entièrement consacrée), vison d'Europe, rat musqué... Enfin, un circuit d'interprétation permet d'observer entre autres un passage à loutres sous un pont. Et bien sûr, la Maison de la Rivière aborde les thèmes de la faune piscicole (aquariums à l'appui), de l'eau, de la pêche etc.

Adultes 25 F, 6-15 ans : 15 F, moins de 6 ans : gratuit. Ouvert tout l'été de 11h à 18h30, contactez la Maison de la Rivière hors saison.

● Du 11 juillet au 22 août, le lycée du Nivot propose une exposition intitulée "Maître Goupil". Bourg de Lopérec, de 14h à 18h (entrée libre).



CC

QUELQUES DATES À NE PAS MANQUER



■ Le 28 et 29 1999, **participez activement à la connaissance de la loutre**

Xavier Grémillet organise une prospection "intensive" sur l'intégralité du Canal de Nantes à Brest, dans sa partie finistérienne : recherche des indices de présence de la loutre, en petites équipes de 4 personnes par véhicule (2 à 3), avec une partie des prospections en canoë (maîtrise souhaitable).

Contactez directement Xavier Grémillet (02 98 73 81 84) pour inscription et organisation des équipes.



■ Le 4 septembre 1999, 4ème **Nuit Européenne de la Chauve-Souris**. Cette année le GMB prévoit d'organiser une animation à Quimper. Contact : GMB, Maison de la rivière - 29450 Sizun - Tél : 02-98-68-86-33.

■ Les 23 et 24 octobre 1999, **XXIIIème Colloque Francophone de Mammalogie** à Maison-Alfort (94). Au programme cette année : l'Étude et la Conservation des Carnivores : des nouvelles Approches. Contact : École Nationale Vétérinaire d'Alfort - 7 avenue du Général de Gaulle - 94704 Maison Alfort Cedex.



Rencontres Nationales Chauves-souris de la SFEPM 27 et 28 novembre 1999, Bourges

PRÉ-PROGRAMME

● Samedi 27 novembre

9h-10h : accueil

10h-12h30 : les chauves-souris forestières ou arboricoles (avec peut-être une surprise bretonne...).

Communications

14H-17H : les ateliers :

- Groupe nichoirs (suite de 1997)
- Infrastructures et chauves-souris (routes, TGV, ponts, mortalité...)

- Problématique des interventions pour les sauvetages

- Le radiotracking n'est pas toujours la meilleure technique

- Le vespertilion à oreilles échancrées

- Formation d'un réseau de soins pour les chauves-souris ?

17H-17H30 : Pause

17H30-19H : Les tribunes de l'animation

Amenez votre animation et faites-en la démonstration en 20mn...

En soirée : la loterie des chauves-souris

● Dimanche 28 novembre

9h- 10h30 : les actions nationales

Le plan national de restauration avec :

- L'état du suivi des espèces, les objectifs pour l'avenir

- La vie du groupe chauves-souris de la SFEPM

11h-12h30 : les nouvelles internationales : synthèses des réunions internationales, la parole aux participants étrangers

14h-16h : Les communications diverses.

Sans oublier le grand nombre de posters que vous allez proposer

Inscription : 40F, dans la limite des places disponibles

Renseignements, propositions de communications :

Michèle Lemaire - Muséum de Bourges - Parc Saint Paul 18000 BOURGES

Tél : (33) 02.48.65.37.34 - Fax : (33) 02.48.69.89.98 - E-mail : BOURGES.MUSEUM@wanadoo.fr



L'équipe de Mammi-Breizh

Édition et Impression : GMB

Mise en page : Catherine Caroff

Rédacteurs : Josselin Boireau, Catherine Caroff, Xavier Grémillet, Jean-Marc Hervio, Lionel Lafontaine, Nadine Nicolas.

Illustrations : Play Co., Laurent Tillon, la noctule déchainée